



Afin d'optimiser
l'organisation de cette
collecte

**INSCRIVEZ-VOUS
IMPÉRATIVEMENT***

via le formulaire
ci-contre jusqu'au

25 JANVIER 2017

et tâchez d'être le plus
précis possible dans vos
annonces de quantités.

Merci
de votre coopération

* En cas d'inscription hors
délai ou de non inscription,
nous serons contraints de
répercuter la surtaxe de
Fr. 50.- facturée par CRIDEC.



Collecte 2017 des déchets spéciaux

Pour la 12^e année consécutive, la FREPP, en collaboration avec la société CRIDEC à Eclépens, offre à toutes les entreprises de plâtrerie-peinture de Suisse romande une solution avantageuse à la question de l'élimination des déchets et soldes de peinture qui est soumise à une législation contraignante rendant l'opération de plus en plus complexe et coûteuse. Pour ce faire, des collectes de peintures avec et sans solvants, ainsi que de bidons vides en métal ou PVC, sont mises sur pied dans les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous.

La FREPP et CRIDEC vous offrent, à travers cette collecte, une solution simple et peu coûteuse pour éliminer vos déchets de peinture, en espérant que vous serez nombreux à pouvoir en profiter.

Les déchets de peinture et les

bidons vides seront facturés par la FREPP qui, en prenant en charge les frais de transport, de main-d'œuvre pour le tri et l'établissement des documents de suivi, peut faire bénéficier ses membres de tarifs préférentiels :

	MEMBRES FREPP Fr.	NON-MEMBRES FREPP Fr.
Peinture sans solvants (bidons en plastique, y.c. crépis en bidon)	0,35 le kg	0,55 le kg
Peinture avec solvants	1,20 le kg	1,60 le kg
Bidons vides en métal	0,75 le kg	1,05 le kg
Bidons vides en plastique	0,45 le kg	0,80 le kg

Régions Dates et heures Lieux de réception

Valais central	Mardi 7 février 2017 08 h 00 à 11 h 00	UTO – Usine 1958 Uvrier
Genève	Jeudi 9 février 2017 08 h 00 à 16 h 00	Retripa SA – Chemin de l'Emeraude 5 1214 Vernier
Littoral neuchâtelois	Mardi 14 février 2017 08 h 00 à 11 h 00	VADEC – Usine de Cottendart 2013 Colombier
Vaud	Jeudi 16 février 2017 08 h 00 à 11 h 00	CRIDEC - Route de Dailens 1312 Eclépens
Fribourg	Mardi 21 février 2017 08 h 00 à 16 h 00	SFR SA - Route de la Comba 50 1725 Posieux
Chablais – Riviera	Jeudi 23 février 2017 08 h 00 à 11 h 00	SATOM – Z.I. du Bœufferrant 1870 Monthey

CRIDEC souhaite vous rendre attentif au fait qu'en tant que remettant, vous êtes responsable du transport de vos matières depuis leur lieu de stockage jusqu'au site de collecte et leur réception par CRIDEC. CRIDEC est naturellement à votre entière disposition pour tout complément d'information.



Prise en charge

Pour faciliter et accélérer la prise en charge de vos déchets, nous vous prions de tenir compte de ce qui suit:

- les déchets de peinture seront amenés dans leur emballage d'origine (fonds de bidons et bidons partiellement pleins),
- les bidons de peinture avec et sans solvants ainsi que les bidons vides en métal ou en plastique seront préalablement triés et feront l'objet de lots bien séparés,
- toutes les peintures en bidons métalliques seront acheminées à CRIDEC au tarif des peintures avec solvants,
- pour des raisons de pesage, il est souhaitable que les grandes quantités fassent l'objet de deux voyages (avec et sans solvants) bien distincts,

Une solution simple et peu coûteuse d'éliminer vos déchets de peinture.

- lors d'une livraison en benne contenant un mélange de peinture à l'eau et à base de solvants, l'entreprise mettra une personne à disposition pour le tri, faute de quoi, la totalité de la marchandise sera acheminée à CRIDEC aux frais de l'expéditeur et au tarif des peintures avec solvants.

Autres déchets

CRIDEC vous encourage à profiter de l'occasion pour amener également d'autres déchets qui encombreront votre dépôt.

FREPP

TYPE DE DÉCHETS EN EMBALLAGE D'ORIGINE

	par kg
Acides	Fr. 1,50
Bases, eaux résiduaires, alcalin	Fr. 0,75
Liquides photos	Fr. 0,70
Solvants, produits nettoyage, white-spirit	Fr. 0,70
Huiles de moteur et d'engrenage, huiles minérales	Fr. 0,20
Huiles végétales	Fr. 0,65
Absorbants souillés (filtres)	Fr. 0,75
Chiffons et étoupes souillés de produits dangereux	Fr. 1,00
Emballages vides souillés de produits dangereux	Fr. 1,00
Ampoules à vapeur métallique	Gratuit
Tubes fluorescents (néons)	Gratuit
Déchets contenant du mercure métallique	Fr. 10,00
Piles	Gratuit
Batteries de voitures (accumulateurs au plomb)	Gratuit
Antiparasitaires	Fr. 2,50
Produits ménagers	Fr. 2,50
Produits chimiques avec indication du produit	Fr. 2,50
Médicaments périmés à trier	Fr. 2,50
Frais administratifs par type de déchets et par documents de suivi	Fr. 25,00

Ces prix s'entendent transport compris, TVA de 8% et participation à la taxe fédérale RPLP de Fr. 0,032/kg en sus.

**COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX**

Nom de l'entreprise:

Date et lieu du dépôt: Valais central (07.02.2017) Vaud (16.02.2017)
 Genève (09.02.2017) Fribourg (21.02.2017)
 Colombier (14.02.2017) Chablais/Riviera (23.02.2017)

	Peinture avec solvant	Peinture sans solvant	Bidon vide en métal	Bidon vide en plastique	Autres déchets en gd quantité
Quantités kg kg nbre nbre kg
Date				Timbre et Signature

A retourner pour le mercredi 1^{er} février 2017 au plus tard à la FREPP, Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion, par fax au 027 322 24 84, ou par e-mail à romy.hintz@frepp.ch.